

## Pré-Inscription – Année scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

Vous vous apprêtez à préinscrire un nouvel élève à l'école de musique de Bondues. Afin de faciliter votre démarche, vous trouverez dans les pages suivantes les différents parcours d'apprentissage proposés, et le détail de la procédure à effectuer en ligne en fonction du niveau scolaire et de l'âge de l'élève.

Les dossiers seront traités du 1<sup>er</sup> au 15 juillet 2026. Un mail vous sera envoyé pour vous informer de sa validation ou pour vous demander un complément de pièces à fournir. Votre préinscription ne sera ensuite confirmée qu'après vous être acquittés des frais de dossier, qui correspondent au traitement et suivi de votre dossier familial, et qui ne sont facturés qu'une fois par an et par famille.

Les frais de scolarité, correspondant aux différents cours suivis par chaque élève, sont facturés en septembre, et payable en 1 à 3 fois. L'École de Musique propose également certains instruments à la location ; les frais de location sont payables en septembre, en 1 fois.

Nous restons à votre disposition pour toute assistance ou renseignements complémentaires par téléphone au 03.20.23.13.25 ou par mail : [ecmusique@mairie-bondues.fr](mailto:ecmusique@mairie-bondues.fr)

Baptiste VANDEVOGHEL  
Directeur de l'École de Musique



## PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- Une photo d'identité récente de l'élève
- La fiche d'autorisations dûment complétée et signée
- La fiche de mode de règlement dûment complété et signé

### Si vous êtes Bonduois :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

### Si votre quotient familial est inférieur à 992€ :

- une attestation CAF des 6 derniers mois de quotient familial

### Si vous avez opté pour le prélèvement automatique :

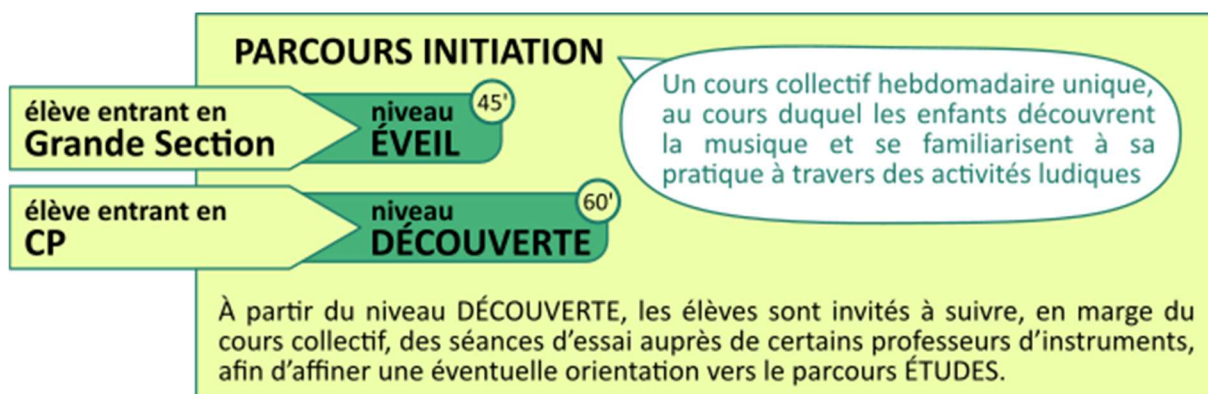
- le mandat SEPA
- le contrat de prélèvement remplis et signés
- un RIB

Tout dossier incomplet ou transmis hors délai ne sera pas traité.

## PARCOURS PÉDAGOGIQUES AU SEIN DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

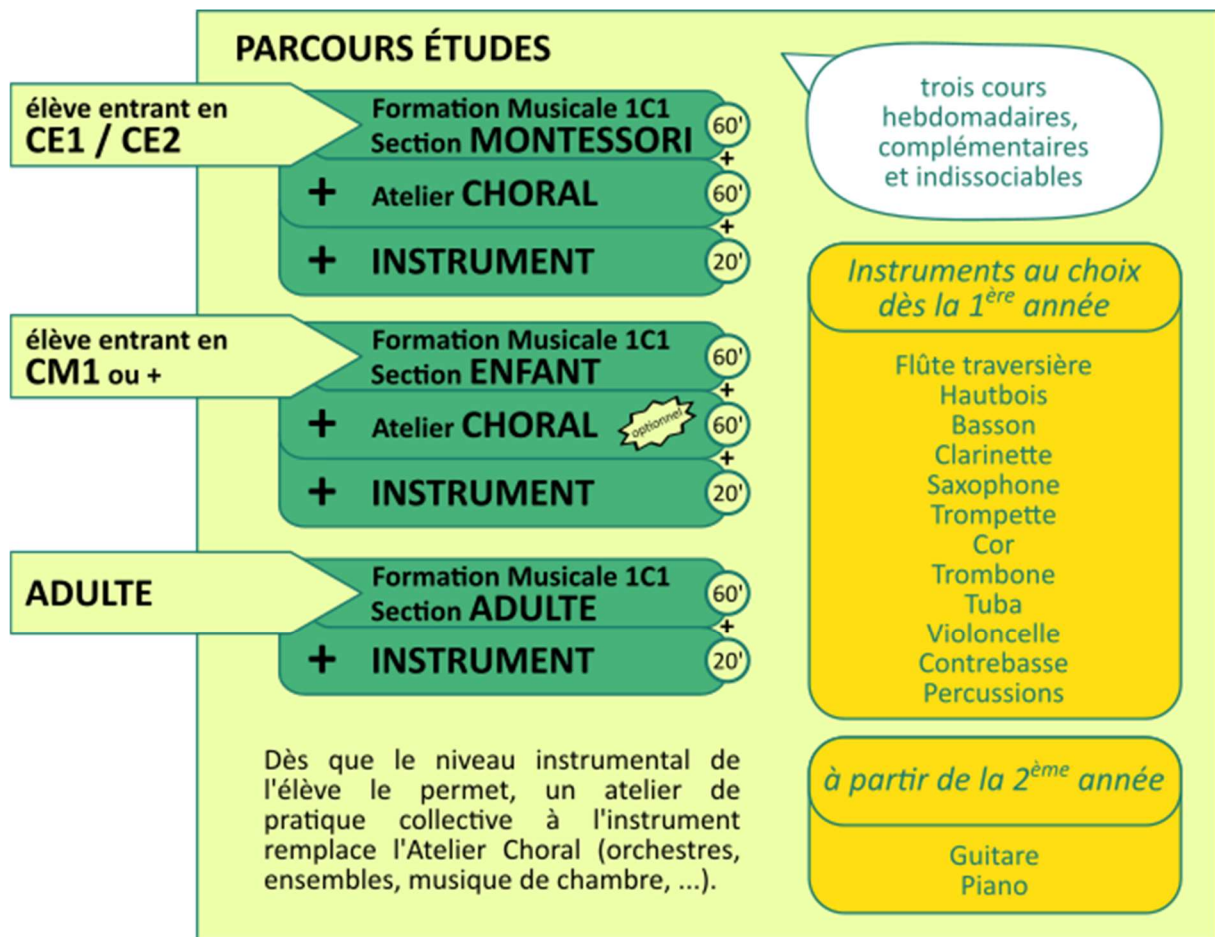
L'offre pédagogique de l'École de Musique de Bondues se décline en différents PARCOURS, selon les publics. Pour débiter la musique, 4 parcours sont accessibles :

- Parcours INITIATION
- Parcours ÉTUDES
- Parcours MUSIQUE ACTU
- Parcours HORS CURSUS



**Lors de votre préinscription en ligne**, sur la fiche élève, sélectionnez lors des choix :

- Pour les élèves entrant en Grande Section :
  - en choix 1, sélectionnez « Parcours INITIATION » > ÉVEIL (Grande Section)
- Pour les élèves entrant en CP :
  - en choix 1, sélectionnez « Parcours INITIATION » > DÉCOUVERTE (Grande Section) > votre créneau horaire de préférence



**Lors de votre préinscription en ligne**, sur la fiche élève, sélectionnez lors des choix :

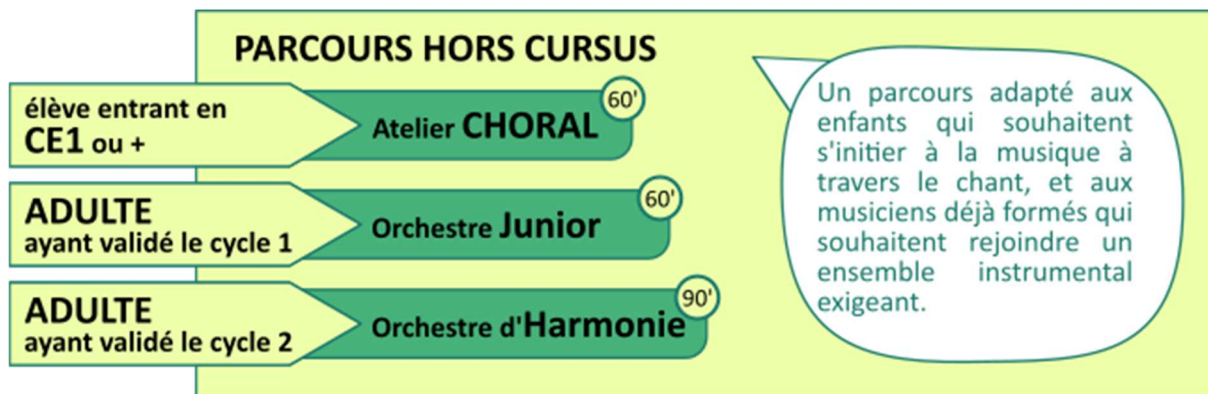
- en choix 1, sélectionnez « Parcours ÉTUDES 1/2 FM » > le niveau (1C1 pour les débutants) > le créneau horaire de préférence
- en choix 2, sélectionnez « Parcours ÉTUDES 2/2 Instrument » > l'instrument de préférence
- vous pouvez utiliser les choix 3 et 4 pour indiquer un autre horaire de FM et un autre instrument

Remarque : les élèves débutant en CM1/CM2 peuvent participer à l'atelier CHORAL. Il faut alors l'ajouter dans un choix séparé, en le sélectionnant dans le « Parcours HORS CURSUS ».



**Lors de votre préinscription en ligne**, sur la fiche élève, sélectionnez lors des choix :

- en choix 1, sélectionnez « Parcours MUSIQUE ACTU » > l'instrument de préférence



**Lors de votre préinscription en ligne**, sur la fiche élève, sélectionnez lors des choix :

- en choix 1, sélectionnez « Parcours HORS CURSUS » > l'ensemble souhaité

Pour l'ensemble des parcours, **si l'élève a déjà suivi des cours dans un autre établissement**, indiquez en commentaire son historique musical. Pour tous les cours, l'élève débute l'année dans le niveau indiqué par l'attestation de niveau fournie par l'établissement précédent. Durant l'année scolaire, les professeurs concernés intégreront l'élève dans le niveau le mieux adapté à son apprentissage.